Agence du revenu du Canada | Canada Revenue Agency

RÉGIMES DE REVENU DIFFÉRÉ (années d'imposition 2005 et suivantes)

ANNEXE 15
Code 0501

Raison sociale	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour

- Fournissez les renseignements ci-dessous si la société a déduit de son revenu les paiements effectués à un régime de pension agréé (RPA), un régime enregistré de prestations supplémentaires d'assurance-emploi (REPSAE), un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) ou un régime de participation des employés aux bénéfices (RPEB).
- Si la fiducie régie par un RPEB **ne réside pas** au Canada, indiquez si des feuillets T4PS Supplémentaire, *États des montants et des paiements attribués en vertu d'un régime de participation des employés aux bénéfice*s, ont été produits pour la dernière année civile. Si oui, précisez s'ils ont été produits par le fiduciaire ou par l'employeur.

	Genre de régime (lisez la remarque 1) 100	Montant de la contribution $ (lisez la remarque 2) 200	Numéro d'enregistrement (RPA, REPSAE et RPDB seulement) 300	Nom de la fiducie RPEB 400	Adresse de la fiducie RPEB 500	Feuillet(s) T4PS produit(s) par : 1 - Fiduciaire 2 - Employeur (RPEB seulement) 600
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						
11.						

Remarque 1 : Inscrivez le numéro de code approprié :

1 - RPA
2 - REPSAE
3 - RPDB
4 - RPEB

Remarque 2 : Il n'est pas nécessaire de rajouter à l'annexe 1 les paiements effectués à des régimes de revenu différé. Pour concilier ce genre de paiements, faites le calcul suivant :

Total de tous les montants inscrits à la colonne 200 de cette annexe ..... A

Moins :

Total de tous les montants déduits dans vos états financiers pour les régimes de revenu différé ..... B

Montant déductible pour contributions à des régimes de revenu différé (montant A **moins** montant B) (si négatif, inscrivez « 0 ») C

Inscrivez le montant C à la ligne 417 de l'annexe 1